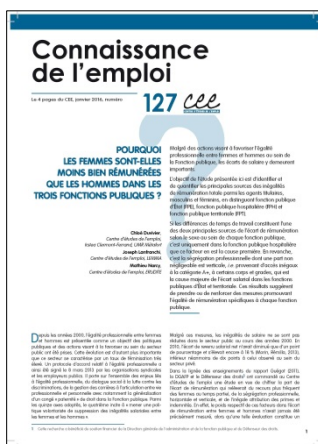


Vient de paraître au CEE

Le Centre d'études de l'emploi vient de publier le numéro 127 de **Connaissance de l'emploi** : « Pourquoi les femmes sont-elles moins bien rémunérées que les hommes dans les trois fonctions publiques ? ».



Malgré des actions visant à favoriser l'égalité professionnelle au sein de la Fonction publique, l'écart de salaire entre femmes et hommes s'élevait encore à 18 % en 2010. Ce 4-pages livre les résultats d'une étude commandée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique et le Défenseur des droits, qui visait à identifier et quantifier les principales sources des inégalités de rémunération selon le sexe parmi les fonctionnaires, en distinguant fonction publique d'État (FPE), fonction publique hospitalière (FPH) et fonction publique territoriale (FPT).

Si les différences de temps de travail constituent l'une des deux principales sources de l'écart de rémunération selon le sexe, c'est uniquement dans la FPH que ce facteur en est la cause première.

En revanche, c'est la ségrégation professionnelle, dont une part non négligeable provient de l'accès inégal à la catégorie A+ et à certains corps et grades (ségrégation verticale), qui est la cause majeure de cet écart dans la FPE et la FPT.

Ces résultats suggèrent de prendre ou de renforcer des mesures promouvant l'égalité de rémunération spécifiques à chaque fonction publique. La Fonction publique devrait notamment veiller à améliorer la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, et offrir les mêmes opportunités d'avancement et de promotion à tous ses agents.

Connaissance de l'emploi, n° 127, janvier 2016, **Chloé Duvivier, Joseph Lanfranchi, Mathieu Narcy.**

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/pourquoi-les-femmes-sont-elles-moins-bien-remunerees-que-les-hommes-dans-les-trois>

Prochain numéro :

« Quand le patronat de l'intérim plébiscite le contrat à durée indéterminée »